

GRAND DEBAT NATIONAL

Compte-rendu du débat organisé par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat en partenariat avec le conseil de développement

14 mars 2019 – 20h30

Mazères-sur-Salat

Deux animateurs sont là pour coordonner et coanimer le débat : Jean-Claude Heyraud (M H) et Philippe Terrance (M T).

M. T. présente l'organisation du Grand débat national dans le cadre de cette soirée organisée par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat avec la participation du Conseil de développement. Il remercie M le maire et la commune de Mazères-sur-Salat pour le prêt du gymnase ainsi que la logistique pour que le débat puisse avoir lieu dans de bonnes conditions. Il remercie également le club de boxe qui n'a pu s'entraîner ce soir.

Les animateurs seront là pour donner le micro, répartir la parole à toutes celles et ceux qui la demanderont. Le principe est celui de la demande de parole et non de la prise de parole. Tout le monde pourra donc s'exprimer dans un cadre bienveillant. Le temps de parole devra être inférieur à 2-3 minutes mais les personnes pourront prendre la parole plusieurs fois. M. T. précise que tout le monde aujourd'hui est présent en tant que citoyen du territoire, y compris les élus présents dans la salle.

M. T. présente en quelques mots le Grand débat national, lancé afin de permettre aux citoyens de s'exprimer, et d'essayer de trouver des solutions à des problèmes qui génèrent de l'insatisfaction.

M. T. donne lecture de la charte du Grand débat national.

M. H. précise que si ce débat existe, c'est pour faire des propositions. Il faudra donc le plus souvent possible s'exprimer au-delà de constats afin de proposer. Tout ceci en se respectant les uns les autres, même et surtout lorsque nous ne sommes pas d'accord.

M. T. présente les 4 thèmes du Grand débat national.

Un citoyen demande si au-delà des 4 thèmes, d'autres sujets pourront être abordés. M T précise que tous les sujets pourront être abordés. M H ajoute qu'il n'y a aucune question interdite.

Un débat plutôt qu'un autre ?

1. Il a été précisé que le compte-rendu de la soirée sera envoyé via le site internet du Grand débat national, mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes et la page Facebook. Mais sur notre territoire, certaines personnes ont encore un usage très limité de l'outil informatique, voire n'ont pas d'accès internet ni d'outil informatique. Serait-il possible de trouver un moyen supplémentaire pour diffuser le compte-rendu ?

M. T. propose qu'il soit possible d'aller en Mairie pour récupérer le compte-rendu et préconise aux maires qui le souhaitent de l'afficher.

2. Mme : discuter de la relation entre le RSA et le retour à l'emploi. Je me suis occupée pendant 8 ans de personnes défavorisées inscrites au RSA, je me suis battue pour les faire revenir vers l'emploi. Le problème c'est qu'il n'y a pas de FORMATION PROFESSIONNELLE sur des secteurs en tension qui manquent d'employés : par exemple dans le bâtiment, les services d'aide à la personne, hôtellerie...

Je me demande s'il ne serait pas judicieux de leur garder le RSA pendant ce temps de formation et s'assurer de la signature d'un CDI pendant ce temps-là ; idée qu'ils peuvent donner de leur temps pour des associations histoire de leur remettre le pied à l'étrier, de se lever la matin pour aller faire quelque chose de leur journée, de se rendre propre, de se sentir utile (Restos du cœur et demandeurs d'asile).

3. M. : proposition de mettre en place un grand plan national pour L'AIDE A L'INSTALLATION DES ENTREPRISES EN ZONE RURALE. La zone rurale est de plus en plus désertifiée en même temps que les centres villes des villages se vident. C'est ainsi que les distances pour aller au travail qui s'allongent. Pour améliorer la qualité de vie des citoyens et protéger l'environnement il faut relocaliser l'emploi pour dynamiser les territoires.

4. Mme : je souhaiterais des PASSERELLES POUR PASSER D'UN METIER A L'AUTRE dans des domaines qui sont assez proches ; par exemple une aide à domicile qui aimerait se diriger vers le métier d'aide-soignante, comment faire ? Aujourd'hui, elle est obligée d'arrêter de travailler, elle n'a plus de salaire et doit payer sa formation ; pour beaucoup c'est difficile voire impossible.

La communauté de communes a expérimenté une fois en prenant en charge la formation mais le coût financier reste élevé ; ce qui se fait parfois : on ne l'embauche pas pendant un certain temps pour qu'elle pointe au chômage et dans le cadre de son accompagnement pôle emploi, la Région lui paie la formation ; ce n'est pas très logique ni normal. Ce serait plus transparent que la formation puisse être payée dans le cadre professionnel et contribuer ainsi à un avenir professionnel plus valorisant.

5. M. : l'exemple d'un citoyen s'étant installé récemment dans le village en tant que réparateur dans le domaine de la motoculture est pris. Alors qu'il démarre et tente de se développer, une jardinerie s'installe dans le même village à proximité de la grande surface. Selon lui, il faudrait pouvoir donner le droit aux élus d'intervenir pour réguler les activités. Dans cet exemple, on comprend qu'il y aura un gagnant et un perdant.

6. Mme : je ne suis pas originaire d'ici, je viens de Brest et installée depuis 2009 dans le Comminges ; je témoigne de ce qui existe ; parce que je l'ai vécu des gens qui n'ont pas le RSA même s'ils le méritaient ; notamment en ce qui concerne le métier d'aide à domicile ; c'est très long pour les formations.

Qui plus est quand on est MERE CELIBATAIRE AVEC ENFANTS C'EST TRES DUR ; il y a beaucoup de souffrance et on a l'impression que les mamans toutes seules sont invisibles.

7. M. : en réaction à l'intervention précédente, concernant le RSA, il y a une perception à corriger. Au niveau des finances de l'Etat cela pèse pour 10 milliards d'euros. Les intérêts de la dette c'est 45 milliards d'euros. La fraude fiscale c'est 80 milliards d'euros. L'idée que les gens en difficultés soient considérés comme des parasites est un problème. Souvent ces personnes souhaitent reprendre une activité. Il faudrait LES ACCOMPAGNER, sans les culpabiliser, les montrer du doigt.

On pourrait peut-être TAXER PLUS CERTAINES ENTREPRISES POLLUANTES. On ne maîtrise vraiment pas l'importance de certains problèmes très complexes, qu'on éloigne de notre perception, où il y aurait énormément d'argent à récupérer.

M. T. précise que personne ce soir n'a dit que quelqu'un percevant le RSA était un parasite.

8. Mme : précise que le RSA est de la compétence du Département. L'Etat est sensé compenser le coût du RSA mais il ne le fait pas complètement. C'est donc quelque part le citoyen qui paye deux fois par la fiscalité nationale et départementale.

9. Mme : dans la continuité des interventions sur la FISCALITE, je ne sais pas si l'UE ou le Président en a les moyens mais la fraude fiscale c'est grave, c'est du vol. Cela nous met en grande difficulté. Il y a-t-il des leviers pour empêcher cela ?

10. M. : la communauté de communes a pris la compétence eau et GEMAPI : y-a-t-il une taxe de prévue et de combien ?

11. M. le président de la communauté de communes répond au sujet de la GEMAPI. La compétence a été transférée par l'Etat sans les ressources qui devaient servir à l'exercer au niveau local. C'est un transfert sans compensation. L'Etat a effectivement mis en place une taxe supplémentaire dit « GEMAPI » qui s'additionne aux autres taxes locales. C'est une taxe annuelle.

12. Mme : je pense à ces gens qui gagnent le SMIC et en 2019 c'est malheureux de voir des gens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts et n'ont plus rien au milieu du mois. Par exemple ils ont bien mis en place des quotas sur les agriculteurs, alors pourquoi pas des quotas sur les gros salaires ? On pourrait imaginer ensuite une redistribution.

13. M. : rappel de la non compensation par l'Etat des compétences transférées au niveau local.

14. M. : précise que ses interventions auront plutôt un lien avec le national que le local. L'héritage ; il existe une loi dite loi « héréditaire » selon laquelle tout défunt doit léguer au moins 50% de ses biens à ses héritiers. Il faudrait changer cette loi. Il faudrait pouvoir déshériter ses enfants. Il faudrait pouvoir le donner aux associations, à la commune, à l'Etat ou autre. Aux USA cela existe par exemple. L'idée n'est pas de déshériter mais d'avoir LE CHOIX DE SON HERITAGE, que cela ne soit pas obligatoire.

15. Mme : puisqu'on parlait des artisans : thème de la fiscalité et transition écologique ; les artisans utilisent des véhicules professionnels pour se déplacer et les règles comptables ne sont pas en adéquation avec la TRANSITION ECOLOGIQUE ; comptablement ils ne peuvent utiliser que du diesel : ce n'est pas logique.

Tout est reporté sur le transport de marchandises ; le transport des personnes n'est pas pris en compte. Ce serait bien que les règles fiscales soient en adéquation pour les artisans ; ils ne demandent que ça.

16. M. : il faudrait flécher les exonérations qui favorisent l'investissement. Exemple : les gilets jaunes ont dénoncé l'ISF dont l'économie générée pour les personnes concernées n'a pas été fléchée. Il faudrait que ces sommes soient investies dans l'économie réelle. Dans le cas contraire, il ne faudrait pas d'exonération. Selon lui c'est la théorie du ruissellement promise par le président de la République qui est mise à mal.

17. Mme : je voudrais que la loi change pour les bénéficiaires agricoles ; quand vous êtes agriculteur si vous ne passez pas par CERFrance, votre revenu est obligatoirement majoré de 20 % dans vos déclarations de revenus ce n'est pas normal. Il faut trouver une solution par rapport à ça.

18. M. : je travaille à CERFrance ; aujourd'hui l'Etat n'oblige pas mais sanctionne ceux qui ne font pas appel à des établissements comptables agréés en plus d'un expert-comptable. Vous devez donc payer environ 200 € en plus si vous ne voulez pas être majoré. Ils paient déjà un comptable pour faire un bilan etc... mais en plus ils doivent payer pour ne pas être majorés.

19. Mme : l'expert-comptable devrait pouvoir être sanctionné en cas de fraude pour éviter ce double contrôle laissé à un tiers autre que l'expert-comptable qui a déjà fait le travail.

20. M. : peut-être qu'il faudrait trouver une forme d'organisation plus fédéraliste de la France.

21. M. : étant donné l'état du pays, il faudrait écouter d'avantage les gens. Il y a un désordre social et économique qui devrait nous refaire penser la République pensée pour De Gaulle. Il faudrait passer à une 6^{ème} République. Il faudrait l'évoquer dans un cadre où il y aurait plus de proximité ; plutôt que de faire remonter en haut puis redescendre ; aller vers UNE FORME PLUS FEDERALE de l'organisation par exemple.

22. M. : dans un esprit national j'aimerais qu'on puisse REGLEMENTER PAR ARRETE PREFECTORAL LA CHASSE dans le domaine public les samedis et les dimanches. On est beaucoup de papas, de grands papas, de familles à aller se promener, faire du vélo, des photos etc... et ça devient risqué... Qu'il y ait plus de souplesse... prendre en compte certes la prolifération de gibiers, mais on a le droit de se promener sans risquer de se faire trouver la peau ; je soumetts mais je sais que ça ne fera pas que des heureux.

23. Mme : au niveau de L'ECOLOGIE, je ne trouve pas que les voitures électriques soient plus écologiques. Que fait-on des déchets nucléaires ? Egalement, il y a du lithium. Il existe par exemple des moteurs à hydrogène que l'on pourrait développer ; pourquoi pas l'utiliser sur les voitures ?

24. Mme : Toyota a un véhicule en test au Japon sur un système d'électromagnétique.

25. M. : je souhaite apporter des éléments techniques sur la voiture à hydrogène : le souci c'est que la pile à combustible au platine, c'est très coûteux, ça pollue la fabrication de la pile ; les technologies ne sont pas suffisamment abouties pour l'intégrer dans les voitures aujourd'hui à un coût acceptable. L'HYDROGENE pourrait être utilisé d'une autre façon dans les moteurs à explosion, moteurs à essence, mais ce n'est pas la voie choisie. Volonté de trouver des solutions plus écologiques.

M. T. résume les dernières interventions en constatant que la mobilité est une préoccupation importante, et toujours en lien avec les enjeux environnementaux.

26. M. : le 1^{er} ministre a fait une réunion de crise au sujet du nombre de véhicules diesel qui baissent et le risque en face de perte d'emplois sur le secteur. C'est ne pas prendre en compte ce qui s'est passé ces derniers mois avec les personnes sur les ronds-points et le soutien apporté par la population. Par ailleurs, ils réfléchissent au même moment à faire payer aux salariés un second jour de travail gratuit pour « sauver » le système de l'emploi. Ainsi, la défiance des élus nationaux va continuer.

27. M. : A plusieurs reprises, on a évoqué la problématique des PERSONNES AGEES : près d'un tiers des habitants de la France est composé de personnes de plus de 60 ans. Se pose alors le problème de la dépendance. On le solutionne par la présence d'établissements spécialisés comme les EHPAD où la moyenne d'âge est de l'ordre de 85 ans ; sauf qu'aujourd'hui la population qui occupe ces établissements va atteindre un million. La problématique : le financement du séjour, des soins et la difficulté des familles à assurer cette obligation financière.

Plusieurs systèmes se croisent comme l'ASPA, l'APA, ASH, Allocation au logement... on est dans une sphère compliquée à gérer. La moyenne restante à la charge des familles c'est-à-dire l'autofinancement se situe autour de 1400€, 1500 € par mois : ce n'est pas accessible pour certaines familles ; on parle aujourd'hui beaucoup des problèmes rencontrés en EHPAD pour ceux qui y sont hébergés mais on ne parle pas du tout de ceux qui ne peuvent pas l'être par manque de moyens financiers de la famille ou de l'entourage proche.

Je propose UNE ALLOCATION UNIQUE. Reste à savoir les modes de financement. Les réponses peuvent être de plusieurs niveaux avec la fiscalité avec par exemple le relèvement seuil de la dernière tranche d'imposition pour des personnes qui gagnent plus de 150 000 € par an ; une journée de solidarité pour les « vieux » ; une autre piste serait la révision de la fiscalité des droits de succession en taxant plus certains héritages en lien moins direct par exemple.

28. Mme : il faut faire quelque chose pour PRESERVER LES PETITS COMMERCES en milieu rural ; c'est le dernier lien avec les habitants qu'il faut préserver. Il faut arrêter de construire des grandes surfaces. Également, il faut faire en sorte que les médecins aillent à la campagne.

29. M. : revient sur la question des maisons de retraites. On apprend qu'il y aurait 30% du prix payé par les subventions. Derrière, le profit des actionnaires paraît énorme. Il faudrait expliquer la situation.

30. M. : les petits commerces n'ont pas un chiffre d'affaires suffisant pour exister. Il faudrait les exonérer des charges ; les agriculteurs aussi par exemple qui n'ont pas le temps de débroussailler alors qu'on leur interdit des produits chimiques qui pendant longtemps leur a fait gagner du temps... On se retrouve en milieu rural avec le besoin d'une aide pour exister.

31. M. : concernant les EPHAD, c'est la disparition de la gestion publique face à la gestion privée. Il y a des actionnaires rémunérés. Sur ces bases-là, les coûts ont flambés, alors qu'une partie effectivement est financée par les départements et l'Etat. Les actionnaires sont là pour faire du profit. A partir de là, on ne peut pas avoir une gestion conçue pour répondre en priorité à la notion de service public. Est-ce que la vieillesse doit être une source de profit capitalistique ? Non. Il faut revenir à la notion de service public. Par rapport aux médecins, lorsqu'ils arrivent au bout, il faudrait leur demander 10 ans dans un lieu où le besoin est identifié. La nation leur a permis de devenir médecin, ils doivent pouvoir rendre cela à la nation. La seule autre option paraît être le salariat des médecins, encore une fois payé par l'impôt des administrés.

32. Mme : en ce qui concerne LES MEDECINS, on ne peut pas leur imposer de s'installer quelque part mais on pourrait peut-être se dire : dans les villes où il y a beaucoup de médecins, que les jeunes ne puissent plus s'installer mais aller couvrir le territoire alentour.

33. Mme : les médecins remplaçants sont « les rois du pétrole » et ils décident de rester dans cette « situation ». Il faudrait les forcer à s'installer au bout de deux ans d'activité par exemple. Il faudrait peut-être aussi pouvoir proposer un nombre de postes limité avec un concours et un accès limité par secteur géographique. Il y aurait quelque chose à inventer.

34. Mme : concernant le handicap, il n'y a pas beaucoup de structures ici et concernant les professionnels, il y a beaucoup de CDD d'où une précarité de l'emploi aussi dans ce domaine. Le handicap, ce n'est pas choisi c'est comme la vieillesse ! Concernant les enfants handicapés, c'est difficile les dossiers MDPH, la mise en place d'une AVS ; cela pourrait être des vrais emplois, des CDI, des formations. Les enfants qui sont malades, qui sont blessés gravement à l'hôpital, il y a l'aide à la scolarité mais une fois à la maison, c'est fini. Le retour à domicile est difficile et il n'y a pas d'aide scolaire possible en milieu rural ; ça peut générer des situations délicates pour la suite quand cela dure 6 mois ou plus.

35. M. : l'enseignement au niveau national. Deux choses. La première, enseignement public, financement public, enseignement privé, financement privé. Dans une République laïque ce n'est pas normal. La seconde, l'allocation de rentrée scolaire. Il faudrait la verser directement aux établissements scolaires plutôt qu'aux familles. Ainsi, chaque établissement qui connaît le nombre d'enfants inscrits, et par le biais d'achat groupés, pourrait redonner l'essentiel des fournitures demandées aux enfants. Ceci reviendrait moins cher plutôt que chaque parent aille chercher des fournitures individuelles au supermarché.

36. Mme : Je ne suis pas d'accord. Il y a des gens qui savent gérer leur budget et qui ne s'en servent pas pour acheter des écrans plats mais bien pour des équipements scolaires pour leurs enfants.

Le logement sur le territoire est cher ; les allocations font gonfler les prix des loyers pour des logements pas toujours très salubres. Et puis, quand on enlève 5 € sur les allocations logement, ça peut paraître dérisoire mais quand on a plusieurs enfants étudiants : 5€+5€+5€ etc...ça peut faire beaucoup !

37. Mme : demande QUE TOUS LES ENFANTS, PUISSENT AVOIR DROIT AUX BOURSES quels que soient les revenus des parents et que les bourses soient aussi versées pendant l'été. D'un côté, il s'agit de créer une indépendance vis-à-vis des parents, que l'étudiant jeune adulte devienne autonome. De l'autre côté, cela permet de ne pas perdre le logement que l'étudiant est obligé de quitter l'été faute de moyen pour payer le loyer, même lorsqu'il est boursier. Il s'agit d'une sorte de revenu universel pour les jeunes. Cela permettrait également de donner la possibilité à tous de pouvoir aller à l'étranger. Or aujourd'hui, parfois un étudiant boursier en aura l'opportunité alors qu'un non boursier ne le pourra pas.

38. M. : par rapport à la bourse pour tous les étudiants sans distinction, c'est une bonne idée car c'est une injustice ; par égalité pour les jeunes, ils devraient ne pas devoir dépendre de leurs parents, ce serait un peu un revenu universel pour les jeunes.

Pour les EHPAD, je crois que dans les pays nordiques ça se fait : il faudrait essayer de laisser les personnes âgées rester dans leur logement, là où elles se sentent le mieux et aménager les logements de ces personnes-là. L'Etat se désengage ; il y a là une niche pour les privés ! Quand on voit ce que ça coûte, ce serait peut-être moins cher de mettre en place des choses à domicile.

39. M. : d'accord avec le jeune homme. Il faut pouvoir mettre l'argent dans le maintien à domicile. Problème, la plupart des personnes en EPHAD sont déficients mental et là malheureusement il n'y a souvent pas d'autre choix que la mise dans un établissement spécialisé.

40. Mme : Je ne suis pas sûre que privilégier le maintien à domicile soit toujours la bonne solution. De temps en temps la dépendance coupe à toute vie sociale ; je pense qu'il faudrait arriver à inventer de nouvelles formes de lieux de vie, des colocations (exemple des « babayagas » à Montreuil). Il faut trouver des intermédiaires, trouver des solutions et ce n'est pas toujours dans les EHPAD ou chez soi.

41. M. : la vieillesse devrait être prise en charge par la société au même titre que la santé.

42. M : ça pose encore une fois la question de la gouvernance c'est loin, c'est à Paris et donc éloigné des réalités des territoires ; on arrive à des espèces d'univers concentrationnistes. Dans l'éducation par exemple, le fait d'avoir des établissements scolaires gigantesques, on a des phénomènes de désordre qui pénalise l'enseignement.

Question peu évoquée : beaucoup sont dans la situation de ne pas arriver à boucler les fins de mois. A un moment de donné, qu'est-ce qu'on fait avec cette question. On ne voit pas venir de réponse ! Et la retraite ? Elle ne suffit plus non plus.

Symétrie avec ce qui se passe en Algérie / combien de jeunes sont ici ce soir ? Ils brillent par leur absence même. Que faire ?

Aider, cela coûte de l'argent. Mais ce coût à un volet vertueux que l'on ne prend jamais en compte. Le bien-être, le bien-vivre, sont souvent oubliés.

43. M. : la solution de l'EPHAD est là car il n'y a aucune autre offre alternative. Nous sommes responsables de créer dans nos villages des lieux de vie adaptés pour maintenir chaque citoyen dans son environnement de vie afin notamment de garder un lien social. Les collectivités doivent trouver des solutions pour créer des structures adaptées.

43. M. : je souhaite faire une remarque peut-être futile et plutôt symbolique. Il y a une chose qui me hérisse depuis 65 ans. Le 14 juillet c'est une fête nationale, LA fête nationale ; le pouvoir français est constitutionnel. Je n'en peux plus que le 14 juillet soit un étalage militaire dont je reconnais la valeur mais qui devrait être la fête de tous les français ; on pourrait faire défiler des maçons, des instituteurs, des charpentiers,... La nation française n'est pas représentée que par les militaires aussi valeureux soient-ils ! On est un pouvoir civil. L'idée que le 14 juillet n'est pas une fête militaire mais civile.

M. T. cite le bal du 14 juillet. M de lui répondre que 9 mois après aussi cela peut-être la fête ! Rires.

44. Mme : le seuil de pauvreté est à 900 € pour une personne seule. Pourquoi le RSA est en deçà de ce seuil ? Ce n'est pas normal. Idem pour les retraites. Pour reprendre la formule du président de la République, si ces seuils étaient toujours atteints, cela devrait « ruisseler » vers le haut ! La consommation augmenterait.

45. M. : à par la France il n'y a que les dictatures où il y a encore des défilés militaires.

46. M. : il y a un conditionnement de l'Education Nationale pour que les enfants deviennent des salariés. Dommage de ne pas insister sur d'autres voies possibles, notamment sur la voie de l'indépendance. Au moins dans le secondaire, il faudrait une sensibilisation sur ce qui est la vie, le volet civique dans un sens général.

47. Mme : je suis retraitée de l'éducation nationale : on entend dire qu'il va encore y avoir une réforme des retraites donc je souhaiterais, si on veut toucher les régimes spéciaux, que l'on commence par le haut c'est-à-dire les retraites des députés, des sénateurs etc... il faut S'ATTAQUER AU REGIME DES RETRAITES DOREES pour qu'ils montrent l'exemple.

Aussi, les indemnités accordées aux anciens Présidents de la République devraient être revues à la baisse voire être supprimées ; plus on attaque jeune dans ce métier plus on aura des indemnités mais même des « anciens » qui sont encore en vie coûtent cher.

M. T. rappelle que pour 1000 euros de dépenses publiques, cela représente moins de 1 euro. Les retraites plus de 200 euros.

48. M. : on s'en fiche ! L'Etat a une dette, celles des charges liées aux infrastructures hospitalières par exemple. C'est à la charge de l'Etat, or aujourd'hui c'est payé indûment par les cotisations, la Sécurité Sociale.

49. M. : je souhaiterais faire une synthèse de pourquoi la situation du pays se dégrade et pourquoi « la fin du mois » contre « la fin du monde », les gilets jaunes etc... On est face à deux impératifs incompatibles.

Le premier : on est dans une société qui pousse à la CROISSANCE. Augmenter toujours plus la production, la consommation, pour arriver à mettre de l'argent dans les caisses de l'Etat... On a besoin des salaires pour vivre mais on a une rente capitaliste ! Les gens qui ont investi ne l'ont pas fait pour rien mais bien pour prendre une part de gâteau de plus en plus grande. Ils proposent de prendre toujours plus mais à vous ils vous disent : pour avoir plus produisez plus ! C'est un impératif dicté par la finance.

Le second : celui du CLIMAT. Réduire l'activité humaine en termes de production polluante et en termes de travail on est sur quelque chose de bloqué ; si on fait l'un on ne fait pas l'autre ! J'ai une proposition un peu difficile à expliquer : décroître en termes de production matérielle (réduire les transports, l'industrie... en termes de quantité) et d'un autre côté augmenter sur le qualitatif : circuits courts en alimentaire (exemple d'une entreprise qui pourrait avoir un incinérateur à haute température... stocker du CO2 et en faire des produits, des matériaux,).

Au niveau citoyen : recycler des matières grâce à l'impression en 3D.

Proposer au capitalisme d'être dans une logique de projet et valoriser un entrepreneur qui a une vision entrepreneuriale voire sociale.

M. T. indique qu'il est 22h25 et demande à connaître d'éventuelles demandes de parole.

51. M. : proposition concrète : le péage de Lestelle-de-Saint-Martory ne devrait plus exister. Au départ mis en place pour financer un demi-échangeur, cela fait bien longtemps qu'il est amorti. On est là car les gilets jaunes ont bloqué les routes et autoroutes et c'est indécent qu'ils augmentent le prix des péages alors qu'ils ont près de 20% de bénéficiaires. D'un point de vue de la sécurité également il faudrait supprimer ce péage inutile et injustifié.

52. Mme : le Conseil départemental de la Haute-Garonne, au début du mandat, a exprimé le vœu de supprimer ce péage. Cette demande a été refusée par Vinci autoroute.

53. M. : au sujet de la représentation nationale, il serait bon d'instaurer une ASSEMBLEE NATIONALE DE CITOYENS tirés au sort ; représentative de la société pour faire des propositions de lois et avoir les mêmes attributions que les députés. Il faudrait des moyens : pourquoi pas via le conseil économique et social ; proposer des lois et agir sur celles qui sont votées.

54. M. : proposition de taxer moins les produits en fonction de leur impact environnemental, jusqu'à une possible taxation à 0% pour les produits les plus vertueux. Proposition d'un impôt proportionnel pour le revenu dès les premiers revenus.

55. M. : sur la question de la démocratie je suis pour le vote obligatoire en semaine sur le temps de travail payé pour les salariés ; je suis pour comptabiliser effectivement le vote blanc et je suis pour la proportionnelle intégrale. On ne règle pas les problèmes avec des magouilles électorales, on les règle en faisant de la politique.

SUR LE REFERENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE, je suis réservé tant qu'on n'aura pas bien fixé le cadre ; en fonction du sujet traité et du résultat on n'aura pas les mêmes personnes dans la rue.

Je souhaite aussi souligner qu'en matière d'équité, sur la fiscalité locale, on est en train de vivre le plus grand scandale ! Demain les financements des collectivités locales se feront par la seule taxe foncière bâtie c'est-à-dire que seuls les propriétaires paieront. C'est scandaleux !

M. T. et M. H. donnent le mot de la fin et remercient tous les habitants d'avoir fait le déplacement pour participer à ce débat dans le cadre du Grand débat national. Il remercie la Communauté de communes Cagire Garonne Salat pour l'avoir organisé et la commune de Mazères-sur-Salat pour l'avoir accueilli.

Fait le 14 mars 2019 à Mazères-sur-Salat.